



AM
SUISSE

Bulletin 09/18

Un engagement sans faille aux MetalSkills

Impressum

Bulletin d'AM Suisse

Maison d'édition

AM Suisse,
Seestrasse 105, 8002 Zurich
T +41 44 285 77 77, F +41 44 285 77 78
info@amsuisse.ch

Direction du service d'édition

Heidi Foster,
h.foster@amsuisse.ch
T +41 44 285 77 13, Fax 044 285 77 24

Rédaction

Sarah Brandenberger,
s.brandenberger@amsuisse.ch
T +41 44 285 77 14, F +41 44 285 77 24

Traductions :

Global Translations, global-translations.ch

Réalisation :

Javier Magdaleno, j.magdaleno@amsuisse.ch

Parution :

mensuelle, exclusivement pour les membres de
AM Suisse.

Photo de couverture :

Take Off Productions, Nicolas Brodard

Forme masculine

Pour faciliter la lecture, on n'utilise que la forme
masculine d'une désignation de personne dans les
textes. La forme féminine y est comprise.

Le mot de passe pour les archives du Bulletin sur
notre site **bulletin2018**

MetalSkills

Rémy Mornod est champion suisse des constructeurs métalliques 3

Meilleur apprenti romand

Le vainqueur s'appelle Tiago Silva 5

En visite chez

Interview avec Lukas Item 7

Suva

Primes 2019 9

Gestion du personnel

Interview avec Alexander W. Hunziker 11

Concours international de maréchaux-ferrants

To Be Ranch 2018 15

Hommage

William Bandi 18



L'heureux vainqueur Rémy Mornod (à dr.) avec Roger Müller, chef-expert de ces championnats suisses.



Les participants aux MetalSkills avec les trois champions.

Le Fribourgeois Rémy Mornod est champion suisse 2018 des constructeurs métalliques

📍 Metaltec Freiburg
📷 Nicolas Brodard

Les MetalSkills 2018 ont couronné le Fribourgeois Rémy Mornod qui participera aux WorldSkills à Kazan (Russie) en août 2019. Dominic Wyler (canton de Berne) et Joël Monney (canton de Fribourg) se classent respectivement deuxième et troisième de ces joutes professionnelles qui se sont tenues dans les ateliers des cours interentreprises de Metaltec Freiburg.

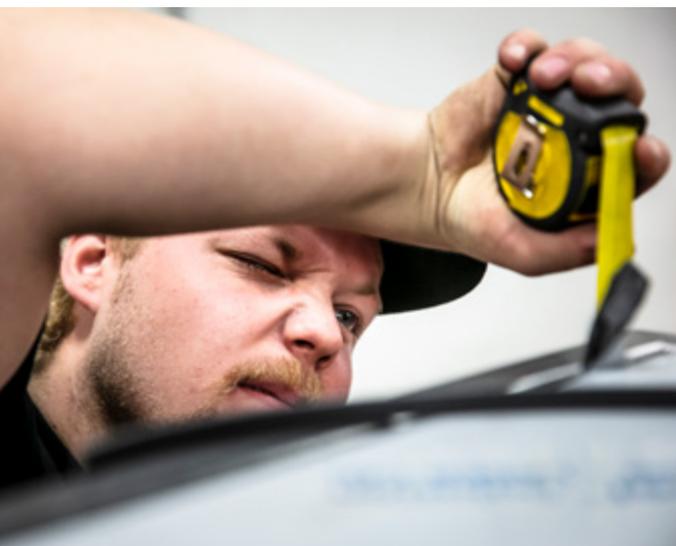
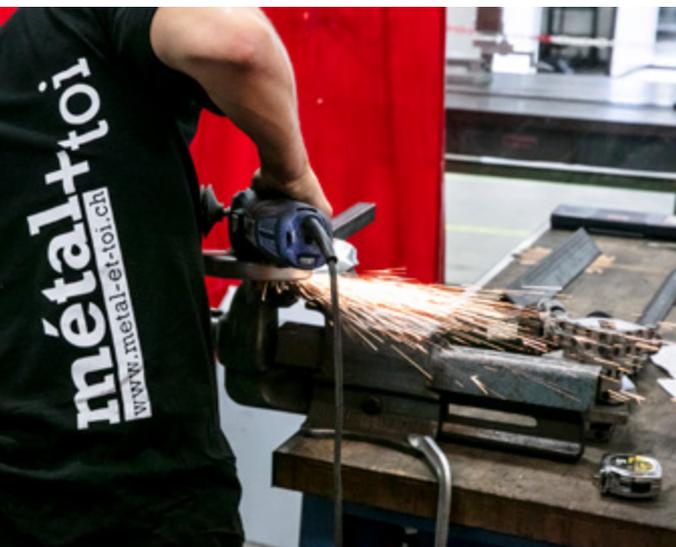
Durant 8 jours, du 25 août au 1^{er} septembre 2018, 15 apprentis de la branche, sélectionnés dans toute la Suisse se sont mesurés à Fribourg pour décrocher le titre de champion suisse. Roger Müller, chef-expert de ces championnats suisses, a relevé l'excellent niveau de tous les candidats ainsi que la parfaite organisation de Metaltec Fribourg qui a mis sur pied ces MetalSkills 2018. Ce concours a été rendu possible grâce notamment aux cœurs de beaucoup de personnes et du soutien financier de toutes les sections régionales de Metaltec Suisse. Metaltec Fribourg est ainsi très reconnaissante envers toutes les

personnes et tous les partenaires qui ont cru en ce projet, et profite d'adresser ses plus chaleureux remerciements à toutes les bonnes volontés qui ont soutenu ces MetalSkills 2018.

Il faut aussi relever que ces championnats suisses ont bénéficié d'une très large couverture médiatique en Suisse romande et dans le canton de Fribourg, avec notamment un reportage sur la RTS au 12h45 et sur la chaîne de télévision régionale La Télé (Vaud-Fribourg). Ces deux reportages ont été largement repris sur les réseaux sociaux. Ceci a ainsi permis certainement de

contribuer un peu plus à la promotion du métier de constructeur métallique, et plus globalement des métiers de la branche.

Désormais, l'aventure ne fait que commencer pour Rémy Mornod. En effet, le nouveau champion suisse de la discipline bénéficiera d'un coaching spécifique en vue des WorldSkills 2019 qui se tiendront à Kazan en Russie dans un peu moins d'une année, du 22 au 27 août 2019. Bonne chance à lui ! Et bravo à tous les participants de ces MetalSkills 2018. ●



Un engagement sans faille aux MetalSkills.

Meilleurs apprentis romands récompensés à Fribourg



Les meilleurs apprentis romands 2018 peuvent être fiers d'eux.

Comme environ 500 jeunes en Suisse, Tiago Silva a effectué en juin 2018 ses examens de fin d'apprentissage de constructeur métallique. Avec une moyenne générale de 5.5, il a obtenu le meilleur résultat de Suisse romande.

 Metaltec Romandie

Depuis plus de 10 ans, Metaltec Romandie et AM Suisse récompensent les apprentis romands ayant obtenu les meilleures notes lors de leurs examens de fin d'apprentissage. Ainsi, les 5 candidats au titre de « Meilleur apprenti romand 2018 » se sont retrouvés ce jeudi 30 août 2018 à Fribourg, en marge des MetalSkills (concours suisse des constructeur métalliques).

Dans une ambiance festive, les apprentis et leurs patrons ont partagé un après-midi avec les dirigeants des associations faitières AM Suisse et Metaltec Romandie, ainsi qu'avec les représentants des associations cantonales de la construction métallique. Avant la remise de ce prix, les 5 apprentis se sont prêtés au jeu de l'interview. Puis, Jean-Yves Schnetzler, président



Le meilleur dessinateur-constructeur sur métal romand, Nicolas Hertling (au centre).

de Metaltec Romandie, a fait tomber le suspense en décernant le prix du meilleur apprenti romand 2018 au valaisan Tiago Silva. Formé dans l'entreprise Acomet à Collombey, il confie lors de son interview : « Tout d'abord, ce qui m'a motivé à choisir ce métier, c'est le fait que mon grand-père ait été constructeur métallique, ainsi que mon père et mes oncles. Ensuite, quand j'ai fait un stage dans ce domaine et que j'ai vu la demande de mathématiques, de dessin technique et surtout de réflexion, j'ai su que c'était le métier idéal pour moi. »

Du côté du CFC dessinateur-constructeur sur métal, le prix du meilleur apprenti romand 2018 est revenu au fribourgeois Nicolas Hertling. Formé par l'entreprise CMA Constructeurs Métalliques Associés SA à Matran, il nous explique son parcours : « Quand je suis arrivé à la fin de mon apprentissage de constructeur métallique j'ai été attiré par la conception, je souhaitais aller plus loin dans ma formation. Approfondir mes connaissances me semblait important, un apprentissage de dessinateur était la suite logique. »



Le meilleur constructeur métallique de Suisse romande, Tiago Silva (à g.), mérite des félicitations pour son diplôme obtenu avec l'excellente note de 5,5.

CFC constructeur métallique

Valais et meilleur apprenti romand :

Tiago Silva, apprentissage chez Acomet SA (Collombey)

Neuchâtel : Daniel Carvalho, apprentissage chez JM Leutwiler (St-Blaise)

Fribourg : Joël Monney, apprentissage chez CMA Constructions Métalliques Associés (Matran)

Genève : Tanguy Plantard, apprentissage chez AAV contractors SA (Plans-les-Ouates)

Vaud : Denis Rossier, apprentissage chez Charrière SA (Crassier)

CFC dessinateur – constructeur sur métal

Meilleur apprenti romand 2018 Dessinateur – constructeur sur métal :

Nicolas Hertling, apprentissage chez CMA Constructeurs Métalliques Associés SA, Matran.

« Mieux vaut rester en mouvement »

Lukas Item, directeur de Müller Metallbau AG, nous a accordé un entretien pour parler de son entreprise, de ce qui compte pour lui dans la gestion d'entreprise ainsi que des tendances qui se dessinent.

  Sarah Brandenberger



Lukas Item : « Pour moi, faire participer les collaborateurs le plus possible et les sensibiliser aux demandes de la clientèle est très important. »



La machine d'usinage de profilés CNC : directement connectée au programme AVOR.

Quels sont à vos yeux les atouts de votre entreprise ?

Notre flexibilité et notre efficacité. Nous travaillons l'acier, l'aluminium et l'acier au chrome-nickel, et nous effectuons aussi bien des réparations que du sablage. Cela nous permet de rester en mouvement et de résister aux fluctuations des différents domaines.

Votre société s'est-elle spécialisée dans un domaine ?

Oui, dans les portes et les encadrements de vitres en aluminium, en acier et en acier au chrome-nickel. Je pense néanmoins que le fait d'avoir des collaborateurs aussi polyvalents que possible est un avantage.

Qu'est-ce que le succès signifie pour vous ?

Pour moi, c'est lorsque le client est satisfait du travail réalisé, que le devis n'a pas été dépassé et que le personnel reste motivé, grâce à la diversité des tâches qu'il effectue.

De quoi êtes-vous particulièrement fier ?

De constater que nous nous sommes imposés comme un partenaire compétent pour toutes les questions relatives à la construction métallique, grâce à l'excellence de la formation et à la diversité de nos collaborateurs.

Quels sont pour vous les éléments particulièrement importants de la gestion d'entreprise ?

Faire participer le plus possible les collaborateurs, et les sensibiliser aux demandes de la clientèle. Cela nécessite une communication ouverte et une structure faiblement hiérarchisée. C'est sans doute ce qui explique pourquoi bon nombre de nos collaborateurs sont chez nous depuis très longtemps, voire, pour certains, depuis le début de leur apprentissage.

Le virage numérique est-il une question importante chez vous ?

Nous avons déjà pris les mesures nécessaires, si toutefois elles se montraient pertinentes. L'important, à nos yeux, était de mettre en réseau les machines et les logiciels. Au bout du compte, ces mesures doivent apporter une plus-value et optimiser l'efficacité.

Pourquoi avoir acheté une machine d'usinage de profilés CNC ?

Nous voulons séduire nos clients en leur proposant des solutions sur mesure. Pour ce faire, nous devons pouvoir travailler efficacement avec le plus grand nombre de systèmes possibles, de façon à répondre aux besoins de la clientèle. Cette machine nous ouvre d'immenses possibilités et modalités de traitement. L'un des principaux motifs de cette acquisition était l'interface avec le programme AVOR. De plus, le sa-

voir-faire ne dépend plus de la personne : là où nous avions auparavant un coupeur, nous avons à présent quatre personnes capables d'utiliser la machine.

Quels produits usinez-vous avec cette machine ? Pour quel type de clients ?

Nous usinons principalement des profilés en acier, en aluminium et même en acier au chrome-nickel. Mais la machine nous rend bien service pour les raccords de balustrade, ainsi que comme centre de perçage. Nos clients sont des architectes, des entrepreneurs généraux, des communes et des cantons, mais aussi des particuliers.

Comment voyez-vous l'avenir ? Quelles sont pour vous les prochaines tendances de la branche ?

Je pense que de plus en plus de portes et de fenêtres seront équipées de moteurs et de composants numériques, et qu'elles pourront ainsi être télécommandées et mises en réseau, autrement dit intégrées à un système domotique. ●

Müller Metallbau Riniken

Nombre de collaborateurs : 19
Surface de production et d'entreposage : 1900 m²
Année de création : 1962
Mise en service du centre d'usinage de profilés CNC : 2017

Suva : évolution des primes pour 2019

En 2019, la Suva accordera une réduction de prime extraordinaire équivalant à 15 % de la prime nette. En outre, elle renouvellera les modèles de prime et introduira une réassurance interne. Dans la classe 13D, partie de sous-classe C0 (Entretien de machines et appareils des secteurs de l'agriculture et du bâtiment), une baisse du taux de prime de base pour les accidents professionnels et non professionnels est annoncée pour 2019.

Les taux de primes nets des entreprises de la classe 11C (Construction métallique et construction d'appareils, entreprises de montage) demeurent majoritairement stables en 2019.

 Suva

En 2019, la Suva accordera une réduction de prime extraordinaire équivalant à 15 % de la prime nette. Cette baisse est possible grâce aux résultats réjouissants de 2017, dus notamment à une performance de placement hors pair atteignant 7,8 %. Les entreprises affiliées à l'assurance obligatoire contre les accidents professionnels (AAP) auront droit à une déduction de près de 220 millions de francs sur leurs primes. Les payeurs de prime de l'assurance obligatoire contre les accidents non professionnels (AANP) en profiteront également : leurs charges seront allégées de près de 300 millions de francs.

De plus, la Suva optimisera les modèles de prime en renforçant les incitations à la prévention et en créant un système de détermination uniforme. Par ailleurs, elle introduira au 1er janvier 2019 une réassurance interne pour financer les sinistres majeurs.

Évolution des primes pour la classe 11C

Assurance contre les accidents professionnels (AAP)

Dans l'assurance contre les accidents professionnels de la classe 11C (Construction métallique et construction d'appareils, entreprises de montage), la fréquence des accidents s'élève comme l'an dernier à environ 18 accidents pour 100 travailleurs à plein temps. Le taux de risque n'a pratiquement pas fluctué. C'est la raison pour laquelle les taux de prime de base demeureront stables pour la majorité des entreprises en 2019. L'évolution des coûts par cas, qui n'ont cessé d'augmenter, reste en revanche une charge. Les parties de sous-classe 11C AS (Construction métallique, de grands conte-neurs et de pipe-lines), 11C D0 (Fabrication de produits légers en tubes métalliques) et 11C FO (Montage de charpentes métalliques) profiteront d'une réduction du taux de prime de base, qui sera abaissé d'un degré.

Les taux de prime spécifiques à chaque entreprise peuvent néanmoins se distinguer



Moins d'accidents, cela signifie moins de souffrances, mais aussi une baisse des coûts.

des taux de prime de base car ces derniers dépendent des différents champs d'activités et de l'évolution du risque. Au total, 98 % des entreprises de la classe 11C bénéficieront d'une réduction des taux de prime bruts et 2 % doivent s'attendre à une augmentation. Pour toutes les entreprises, les suppléments destinés aux frais administratifs et aux frais de prévention restent inchangés.

Assurance contre les accidents non professionnels (AANP)

Le taux de risque de l'assurance contre les accidents non professionnels a très peu augmenté. La fréquence des accidents n'a pratiquement pas évolué, avec 13 cas pour 100 travailleurs à plein temps. La charge par cas s'est à nouveau accrue par rapport à l'an dernier. Le taux de prime de base de l'AANP reste toutefois identique. Il découle de la réduction de prime exceptionnelle de la Suva évoquée plus haut une réduction de prime de 12,9 % sur le taux de prime brut. Au total, plus de 99 % des entreprises bénéficieront l'an prochain d'une réduction du taux de prime brut. Les suppléments de prime ne subiront aucune modification.

Évolution des primes pour la partie de sous-classe 13D C0

Assurance contre les accidents professionnels (AAP)

Dans la partie de sous-classe 13D C0

(Entretien de machines et appareils des secteurs de l'agriculture et du bâtiment), le taux de base de l'assurance contre les accidents professionnels s'abaissera d'un degré. Cela entraînera une réduction de prime de 16,7 % sur le taux de prime brut. Les taux de prime spécifiques à chaque entreprise peuvent néanmoins se distinguer des taux de prime de base car ces derniers dépendent des différents champs d'activités et de l'évolution du risque. Cela signifie une baisse des taux de prime brut pour plus de 99 % des entreprises de la partie de sous-classe 13D C0. Pour toutes les entreprises, les suppléments destinés aux frais administratifs et aux frais de prévention restent inchangés.

Assurance contre les accidents non professionnels (AANP)

L'année dernière, le taux de risque pour l'assurance contre les accidents non professionnels a légèrement chuté, notamment grâce à la réduction des coûts par cas. Le taux de prime déterminant pour les primes s'abaisse ainsi d'un degré, ce qui correspond à une réduction de 4,8 % net, soit 17,3 % brut. Au total, plus de 99 % des entreprises bénéficieront l'an prochain d'une réduction du taux de prime brut. Les suppléments de prime ne subiront aucune modification.

Vous trouverez plus de plus amples informations sur : www.suva.ch/primes ●

« La gestion positive ne consiste pas à s'attirer les bonnes grâces de chacun »

Le professeur Alexander W. Hunziker de la Haute école spécialisée bernoise indique comment la psychologie positive est mise en œuvre dans le quotidien professionnel et dans un contexte de gestion. Au cours de l'entretien, il explique ce qui motive les hommes et à quoi pourrait ressembler la gestion de demain.

 Sarah Brandenberger

Que signifie précisément pour vous la gestion positive ?

La gestion positive consiste tout d'abord à cerner les points forts, à en apprécier la valeur et à les développer, puis bien évidemment à les intégrer ensuite de manière éminente et systématique lors de l'élaboration de solutions. Il s'agit principalement des points forts de chaque individu, mais également de ceux d'équipes entières. Ainsi, la gestion positive consiste à adopter une certaine attitude et à considérer que les aspects positifs et les points forts sont importants et qu'ils doivent être étudiés avec précision et curiosité, plutôt que d'accorder de l'attention uniquement aux problèmes. Bien évidemment, l'utilisation d'outils positifs est essentielle afin de pouvoir mettre en application une telle attitude, mais sans cette dernière, ces outils n'ont pratiquement aucune valeur.

Tout ne fonctionne pas toujours de manière optimale. Comment recommandez-vous d'aborder les situations épineuses ? Par exemple, comment faire pour adopter en permanence une attitude valorisante ?

La gestion positive nécessite tout d'abord que les supérieurs prennent vraiment le temps de connaître leurs collaborateurs. Pas seulement l'utilité qu'ils peuvent avoir pour l'entreprise, mais aussi leurs qualités humaines comme la curiosité, l'intelligence sociale, le courage ou la gratitude. L'entretien sur les qualités compte parmi les outils positifs qui permettent d'aborder ces dernières de manière pertinente. Il renforce les relations et donne accès à d'énormes ressources. Cet outil de base est d'une grande aide lorsque les choses viennent à se compliquer. Un dirigeant devrait aussi procéder de la sorte avec soi-même, afin d'étudier ses propres points forts. Par



Prof. Alexander W. Hunziker : « Un cadre devrait bien connaître ses propres forces. »

exemple, lorsqu'un collaborateur fait une grosse erreur, il est plus facile pour le dirigeant de ne pas s'énerver et il dispose des outils de départ nécessaires pour coacher la personne de manière efficace. En cas de conflit, le dirigeant peut plus facilement mettre en œuvre ses propres points forts pour rester plus calme et trouver des solutions. La gestion positive ne consiste pas toujours à s'attirer les bonnes grâces de chacun.

Les recherches démontrent que les collaborateurs heureux et motivés sont plus performants. Ce constat est-il déjà largement répandu ?

Ce n'est pas le constat qui importe, mais la question est de savoir ce qui rend les collaborateurs heureux et les motive. Et les opinions sont très variées. Par exemple, il peut s'agir de gagner beaucoup d'argent en fournissant un effort moindre. On retrouve bien évidemment cette notion, mais

de nombreux collaborateurs sont heureux et motivés lorsqu'ils apportent une contribution précieuse, lorsqu'ils obtiennent de la reconnaissance pour cette dernière, lorsqu'ils fournissent des efforts, lorsqu'ils apprennent et qu'ils se perfectionnent. Regardez les secteurs où le manque de personnel est flagrant, comme le secteur informatique par exemple. Les grandes entreprises ont compris depuis bien longtemps qu'il ne suffit pas de proposer un salaire élevé pour un travail moindre. Ni de se contenter de corbeilles de fruits, de cafés gratuits et d'installations sportives : toutes ces prestations étant depuis longtemps incontournables. Ce qui intéresse et fidélise réellement les collaborateurs qualifiés, c'est une culture d'entreprise de qualité qui favorise les retours honnêtes et l'entraide pour atteindre les objectifs et se perfectionner. Ainsi, le bonheur et la performance sont indissociables. Mais les dirigeants sont nombreux à adopter une at-

titude valorisante dans d'autres secteurs. Et ils pourraient l'appliquer de manière encore plus efficace s'ils savaient clairement comment la mettre en pratique au quotidien dans l'entreprise. Des outils positifs dédiés à la gestion des entretiens avec les collaborateurs ou à l'organisation de réunions peuvent ici s'avérer utiles. .

Quelles interventions permettent aux collaborateurs d'être plus heureux, plus performants, et d'être en meilleure forme ?

Il existe toute une palette d'interventions. Un bon exercice consiste à écrire une lettre de remerciement à une personne envers laquelle on est réellement reconnaissant. Le fait de l'envoyer ou pas n'est pas primordial, il est surtout important de l'écrire. Il est essentiel de se confronter à sa propre gratitude. Mais toutes les interventions présentent un problème fondamental : il faut réellement les mener à bien. La seule connaissance de l'exercice de la lettre de remerciement n'apporte rien. Le contexte social doit également être favorable avec une équipe exécutive ou dirigeante entière qui effectue ces exercices afin d'apporter des changements au sein de l'entreprise. Et l'impact ne peut être que renforcé en échangeant sur les expériences. Ce sont des aspects que nous étudions avec les entreprises partenaires dans nos projets de recherche appliquée.

Selon vous, à quoi ressemblera la gestion de demain ?

La numérisation accélère les processus et confronte de nombreuses entreprises à une certaine imprévisibilité. Cela nécessite de gérer plus souvent soi-même les collaborateurs, de travailler plutôt sous forme de réseaux que de hiérarchies, et de collaborer plus souvent sous forme d'équipes dont la composition varie aussi plus rapidement. Le travail de gestion ne cessera donc de se différencier en fonction de situations spécifiques et de gagner de l'importance. En outre, il sera de plus en plus basé sur des données. Toutefois, l'application et l'intégration d'une attitude positive rentrera toujours plus dans la norme, indépendamment de technologies spécifiques. À l'avenir, celui qui ne sera pas en mesure d'appliquer cette norme n'aura pas à attendre les retours très longtemps. En effet, la collaboration avec de tels dirigeants est non seulement moins productive, mais elle apporte aussi moins de plaisir aux collaborateurs. Les jeunes collaborateurs ne cherchent plus à s'insurger, ils se contentent tout simplement de démissionner. Ainsi, les dirigeants seront confrontés à des départements RH qui réagiront avec encore plus de rapidité et qui auront un impact encore plus fort sur le comportement de gestion. Si les entreprises ne suivent pas ce mouvement, elles auront de plus en plus de mal à rester performantes. ●



Steelday – Industrie de la construction Suisse 4.0 Inscrivez-vous maintenant

Actualités de la recherche, de la logistique, de la planification et de la fabrication

Quelles sont les voies menant à un avenir prospère de notre branche ?

Bâtir numérique en construction métallique est encore un sujet très discuté et est déjà en partie une réalité dans l'industrie de la construction en Suisse. Le lien complet de la conception à la production et au montage, en passant par la planification, sera intégré de manière cohérente et efficace dans les processus modernes.

Deux sessions parallèles couvrent des sujets choisis pour et par des professionnels dans divers domaines. L'objectif est de promouvoir l'échange et de traiter les avantages ainsi que les problèmes de la construction métallique afin de rester, à l'avenir, compétitif sur le marché suisse.

Saisissez avec nous la chance de dépasser nos connaissances actuelles pour maîtriser les défis d'aujourd'hui et de demain.

En ce sens, nous sommes déjà impatients de vous accueillir à notre journée de la construction métallique au Stade de Suisse à Berne.

Date: 31 octobre 2018, 9.30–21.30 h

Informations complémentaires et inscription :

Szs.ch → Steelday



Les participants se sont affrontés lors de trois épreuves. Les quatre meilleurs sont arrivés en finale.

Concours international de maréchaux-ferrants : To Be Ranch 2018

Le concours international de maréchaux-ferrants à Langnau bei Reiden, certes petit, mais de grande qualité, est désormais une tradition bien établie. Le site d'Alexandra et Fredi Hess se prête à merveille au concours combiné avec la Ranchfest. Manuel Madlencnik a participé en juin dernier aux championnats d'Europe au sein de l'équipe d'Autriche ; cette fois-ci, il a évolué en tant que juge aux côtés de Daniel Zwissler de Rorschach.

✍ Christian Krieg
📷 Christa Bühler

Cette année, Fredi Hess et son équipe ont imaginé plein de nouveautés. La première épreuve du fer forgé n'a pas été modifiée. Lors de l'épreuve « surprise », les juges ont forgé les modèles de fers directement sur place et ont ainsi montré aux jeunes forgerons participant au concours une marche à suivre possible pour atteindre le résultat escompté. L'épreuve « Eagle Eye » a été entièrement repensée. Comme à l'accoutumée, la forme du fer ne pouvait être observée que durant dix secondes. Deux maréchaux-ferrants devaient ensuite s'affronter durant douze minutes. Le vainqueur pouvait continuer le concours, mais il n'avait plus que neuf minutes à disposition lors de la manche suivante. Le perdant pouvait quant à lui tenter sa chance contre un autre vaincu. Après avoir perdu deux fois, il était éliminé du concours. Cette épreuve intitulée « Eagle Eye Match Play » s'est terminée en huit manches ; c'est Alex Würsch, épuisé, qui a remporté la victoire.

Les plus de quarante ans et les moins de quarante ans

Au lieu de l'épreuve créative, l'épreuve « back to old school » a été intégrée au programme du concours, rassemblant les plus de quarante ans et les moins de quarante

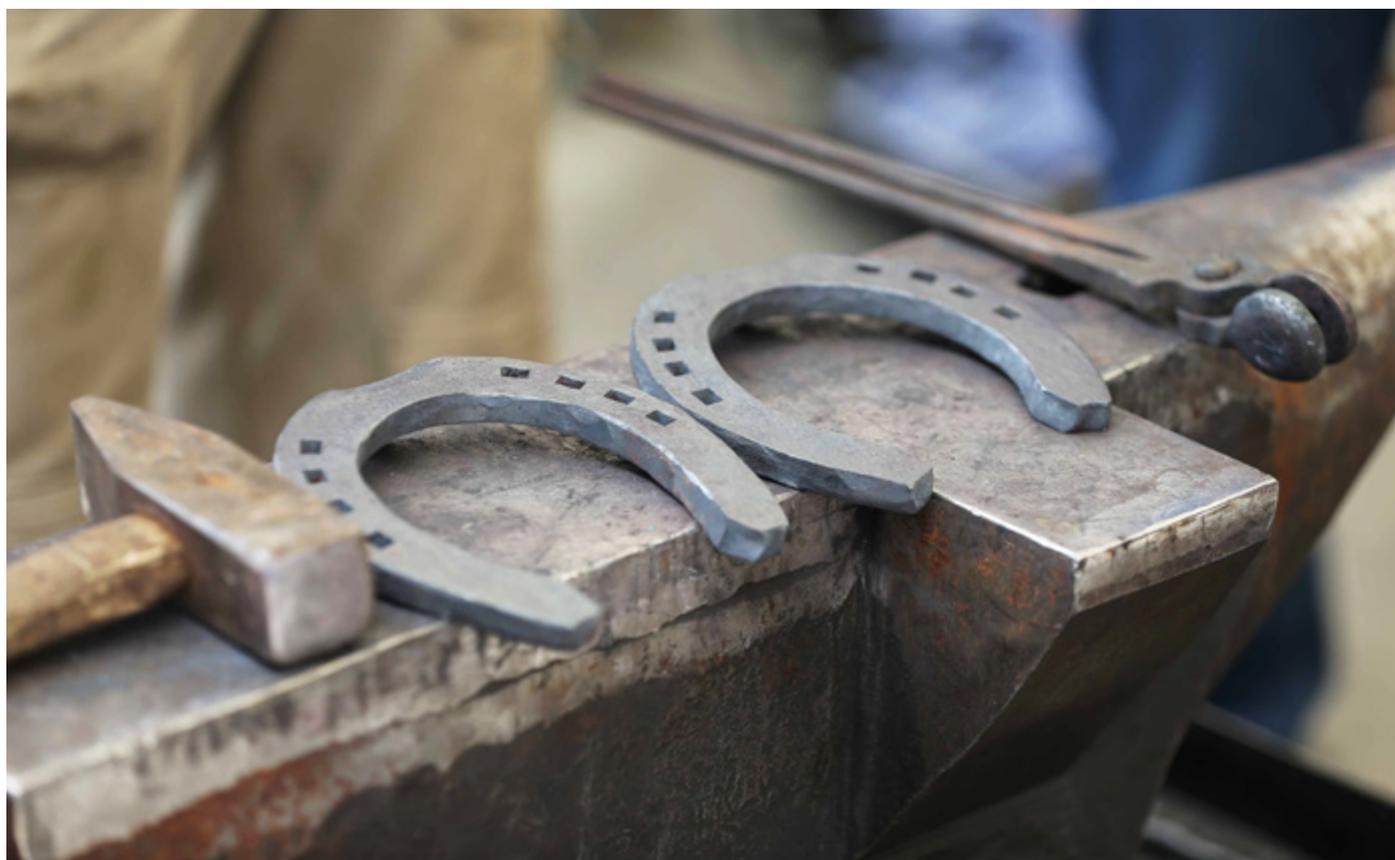
ans. Le but de cette épreuve conviviale était de transmettre aux maréchaux-ferrants de moins de quarante ans la traditionnelle forge de fer avec deux marteaux, que les maréchaux-ferrants de plus de quarante ans ont exercé des heures durant. Voilà comment préserver cette façon de faire spectaculaire pour les novices : grâce à un grand engagement et un véritable esprit d'équipe. Cette épreuve n'a pas été comptabilisée dans le classement général, mais a toutefois contribué à fasciner le public.

Pour la première fois, une petite finale a été organisée pour les jeunes « novices » participant au concours. Elle consistait à ferrer un sabot avec un fer à cheval forgé à la main puis à forger le deuxième fer. C'est Felix Matuschek qui s'est imposé face aux candidats restants lors de cette finale.

Pour finir, les quatre meilleurs aux épreuves 1, 2 et 3 sont arrivés en finale. Ils devaient, en 70 minutes, forger sur mesure un fer avant et un fer arrière et les ferrer sur le cheval.

Philipp Bühler, vainqueur 2018, a remporté la coupe itinérante qu'il conservera jusqu'à la prochaine Ranchfest à Langnau. Les participants ont pu prouver leur savoir-faire et vivre de nouvelles expériences dans une ambiance conviviale. ●

Réservez d'ores et déjà la date du 17 août 2019 pour assister en direct au prochain concours international de maréchaux-ferrants.





Forger sans limite : les participants se sont donnés à fond.



En mémoire de Willy Bandi

✍ Gabriel Ceccato, employé de commerce CFC en cours de formation

William Bandi nous a quittés le 2 août dernier, à l'âge de 94 ans. C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la nouvelle de son décès.

Par son engagement pour l'association, tant au niveau national que régional, William Bandi restera dans nos mémoires comme un homme qui n'a jamais cessé de s'investir dans la branche et de faire progresser l'art de la forge.

Au début des années 70 fut créée la première association de la construction métallique du Jura (l'« Union Jurassienne du Métal »). La Question jurassienne et les votations populaires de 1974 poussèrent le président, originaire du sud du Jura, à la démission, il fallut à Willy Bandi tout son courage et le soutien de Jean Meyer et Louis Dubey pour convoquer une assemblée générale à la Roche (Sceut).

Dix ans plus tard, l'UJM s'est à nouveau trouvée menacée lorsqu'aucun apprenti serrurier n'a réussi son examen de fin d'études. Mais, une fois de plus, Willy

Bandi est parvenu à trouver une solution avec le soutien de ses fidèles compagnons de route : la création de cours interentreprises. L'année suivante, ils ont tous réussi leurs examens.

À partir de 1991, Willy Bandi a donné des cours de forge sur le site de l'entreprise Von Roll. Il a démissionné de la présidence de l'UJM en 1992 et est devenu membre d'honneur de l'association de la construction métallique jurassienne.

En outre, il a été actif au sein du comité central de AM Suisse (auparavant l'Union Suisse du Métal) de 1978 à 1981. Lorsqu'il a quitté le comité central en 1981 après trois ans, il a également été nommé membre d'honneur d'AM Suisse. Il a par ailleurs été président de l'association des maréchaux-ferrants.

Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances. Le souvenir de Willy Bandi restera à jamais gravé dans nos mémoires. ●